REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MNDPT

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE,
DES POSTES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



POLITIQUE INTERNE
DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION
2023 - 2028



Tahina **RAZAFINDRAMALO**

MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Madagascar figure parmi les pays d'Afrique et du monde où le taux de corruption reste élevé malgré les dispositifs institutionnels mis en place pour y lutter. En effet, d'après le rapport rendu par Transparency International pour l'année 2022, Madagascar a un indice de perception de la corruption de 26 le classant ainsi au 142ème pays sur 180 pays. Pour autant, la corruption est fortement présente dans les pays africains où l'économie conserve une part d'informalité.

Le Velirano 3 sur la lutte contre la corruption démontre l'importance accordée par son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar. Intégré dans les treize Velirano et traduit dans la Politique Générale de l'Etat, toutes les Institutions ont adopté de nouvelles mesures de lutte contre la corruption à travers notamment le renforcement et l'amélioration du cadre juridique et institutionnel à ce sujet compte tenu du fait que l'administration publique figure parmi les secteurs les plus touchés par la Corruption.

Le secteur numérique occupe une place importante dans le processus de développement et aussi dans la lutte contre la corruption. Le Ministère du développement Numérique, de la transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications (MNDPT) a ainsi intégré la lutte contre la corruption avec le désenclavement et la modernisation de l'Etat dans ses trois axes stratégiques. La digitalisation des processus administratifs, à savoir tracer l'ensemble des transactions, dématérialiser l'ensemble des supports et automatiser les processus de gestion, va aider à leur assainissement et permettre d'atteindre l'un des objectifs principaux du PEM, à savoir assurer le développement économique de MADAGASCAR.

La mise en place de cette Politique Interne de Lutte Contre la Corruption (PILCC) réaffirme l'engagement du MNDPT pour combattre fermement ce crime et en conformité aux exigences de l'article 6 de la loi n°2016-020 sur la lutte contre la corruption. Ce document de cadrage vise, à travers ses nombreux projets de digitalisation définis dans le Plan Stratégique du Numérique, la lutte anti-corruption mais également le rapprochement avec le citoyen. En effet, faciliter l'accès aux services publics via des infrastructures numériques disponible pour tous promeut l'accès à l'information des citoyens sur leurs droits et devoirs dans tous les domaines. De même, la mise en œuvre de cette démarche inclusive touchant tous les secteurs permet de rationaliser, d'accélérer et d'assurer la transparence des processus de prises de décisions et des actions de l'État.

Pour réduire la corruption dans notre pays, il faut la participation de tous et toutes sans compter l'importance de la collaboration de toutes les instances aussi bien étatiques que privées. Ainsi, le MNDPT demande l'engagement de tous agents du Ministère et ses Organismes rattachés à l'application effective de cette politique à tous les niveaux. Il sollicite également la contribution de tous les partenaires à la concrétisation de l'objectif présidentiel de lutte contre la corruption pour les années à venir.

SOMMAIRE

ACRONYMES

1. INTRODUCTION

2. CONTEXTE

2.1 Cadres de références
2.2 Indicateurs
3.3 Système anti-corruption national

3. OBJECTIFS STRATEGIQUES

4. STRUCTURE ANTI-CORRUPTION (STAC) AU SEIN DU MNDPT

4.1 STAC au niveau central
4.2 STAC au niveau régional

5. PROGRAMMES D'ACTIVITÉS EN MATIERE D'EDUCATION ET PREVENTION

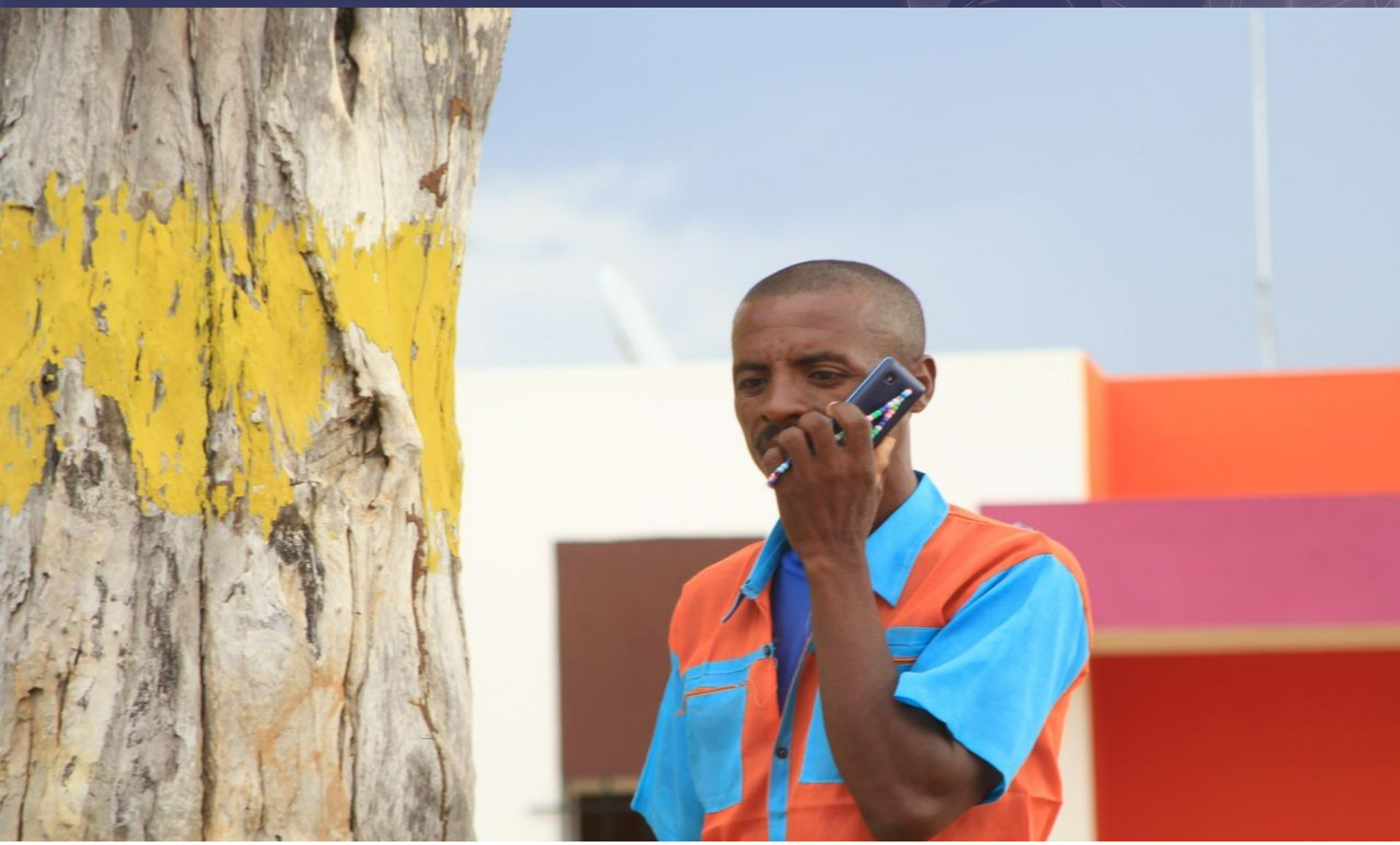
6. MODALITE DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET EVALUATION DE LA PILCC

REFERENCES

ACRONYMES

- **ARAI:** Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites
- ARTEC: Autorité de Régulation de TEchnologies de Communication
- **BIANCO:** Bureau Indépendant Anti-COrruption
- **CAC:** Cellule Anti-Corruption
- **COI :** Commission de l'Océan Indien
- **CSI:** Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
- **DCAC:** Direction de la Cellule Anti-Corruption
- **DIR:** Direction Inter-Régionale
- **IPC:** Indice de Perception de Corruption
- **MNDPT:** Ministère du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications
- **OR:** Organisme Rattaché
- **PAC :** Pôles Anti-Corruption
- PEM: Plan Emergence Madagascar
- **PILCC:** Politique Interne de Lutte Contre la Corruption
- **PGE:** Politique Générale de l'Etat
- **PSN:** Politique Stratégique du Numérique
- RH: Ressource Humaine
- **SADC:** Communauté de Développement d'Afrique Centrale
- **SAMIFIN:** SAmpandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiambola
- **SNLCC:** Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
- **STAC:** STructure Anti-Corruption
- Tics: Technologie d'Information de Communications
- **UA:** Union Africaine
- **UN:** Nation Unis

1. INTRODUCTION



A Madagascar , la corruption prend de l'ampleur et s'est généralisée dans les sphères politique, économique et sociale ainsi qu'aux niveaux personnel, institutionnel et structurel. En dépit des dispositifs juridiques et institutionnels qui sont en place, ce phénomène reste à un niveau inacceptable. Cela nécessite des actions tangibles, notamment au niveau de l'Administration publique.

Une politique de tolérance zéro pour éradiquer la corruption

En effet , la lutte contre la corruption réside au cœur des priorités du Gouvernement, qui a mis en avant la politique de **« Tolérance zéro »** afin de restaurer l'état de droit.
Dans la politique Générale de l'Etat (PGE), la corruption se trouve dans :

- l'engagement N°3 : « Lutte contre la corruption et une justice équitable» Cet élément essentiel de la politique a pour objectif de promouvoir la transparence, l'intégrité et la redevabilité dans l'administration publique. L'atteinte de cet objectif engage la mobilisation de tous secteurs, et toutes institutions.

La digitalisation, une mesure préventive par excellence pour combattre la corruption (Nation Unis).

Face à cette ambition nationale, la lutte contre la corruption figure parmi les 3 principales orientions stratégiques (le désenclavement, la modernisation et la lutte contre la corruption) du MNDPT. Ministère chargé d'orienter, de coordonner, et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en ce qui concerne, les secteurs du Développement Numérique, de la transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications.

Ainsi, il développe une politique interne anti-corruption (PILCC) qui lui permet de mettre en place un environnement incitatif et propice à la lutte anti-corruption dans la réalisation des objectifs nationaux et ses objectifs stratégiques. Une politique qui sera axée davantage sur les initiatives numériques, sans oublier les autres mesures de préventions de corruption définies dans des autres cadres de références.
Une structure, qui est la cellule anti-corruption (CAC), est en place afin de coordonner et mettre en œuvre la PILCC au sein du Ministère et ses organismes rattachés

2. CONTEXTE



L'administration publique est atteinte par la gangrène de la corruption

2.1 Cadres de références

PGE, engagement N°3, politique de tolérance zéro

En matière de corruption, la volonté politique s'est traduit par l'adoption de la PGE en son **axe prioritaire N°3** instaurant la politique de **« tolérance zéro » et l'exemplarité de sanction sur la lutte contre la corruption. Aussi, la promotion de l'e-gouvernance** afin de rendre l'administration publique plus efficace et performante. Et le renforcement du contrôle dans les procédures du marché public font partis des objectifs prioritaires de cette politique.



Lois N°2016-020 du 22 Aout 2016 sur la lutte contre la corruption

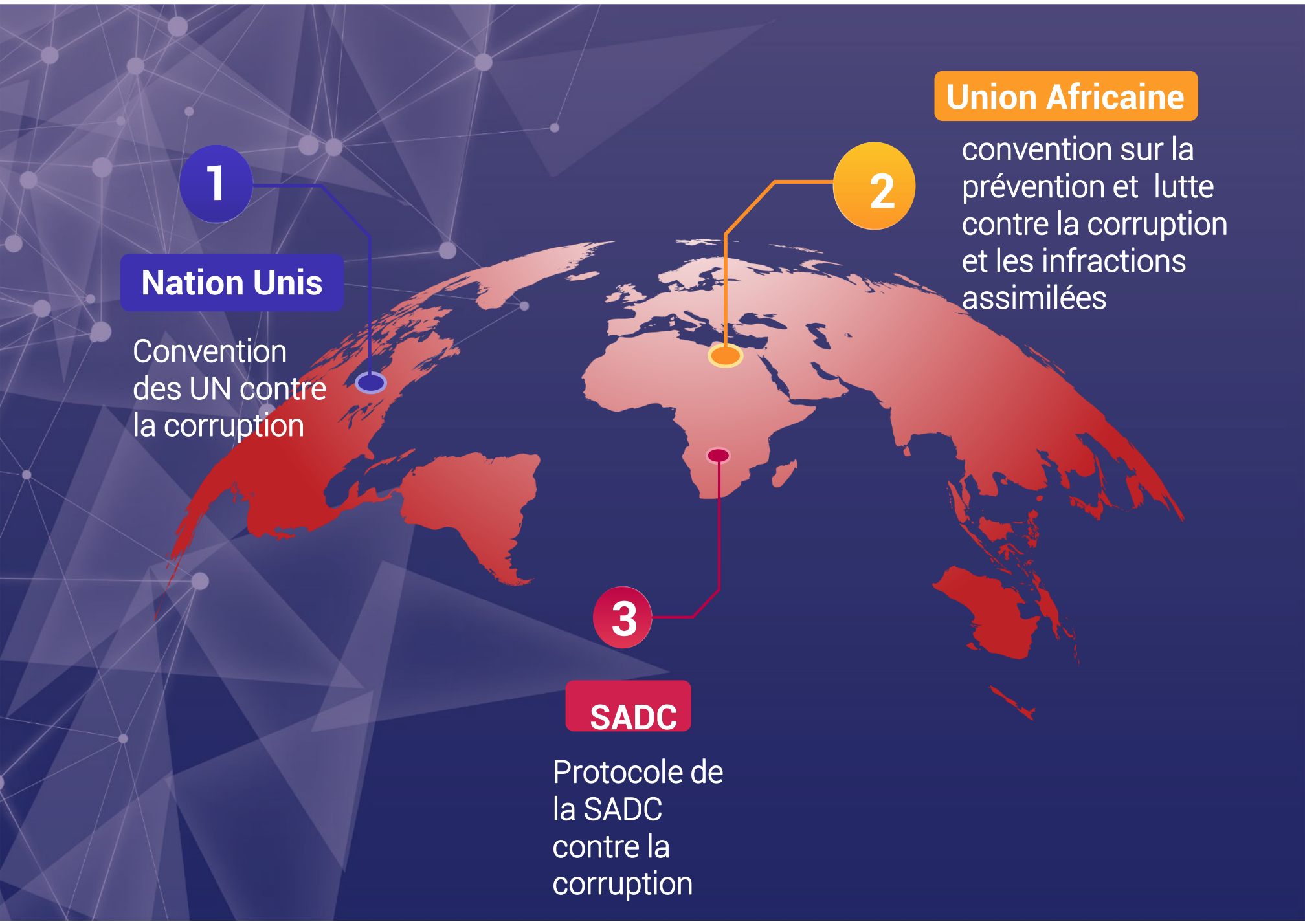
Entrée en vigueur depuis 2016, la loi n°2016-021 sur la lutte contre la corruption apporte des modifications ou des ajustements aux dispositifs de prévention de la corruption, notamment la mise en place d'**une politique sectorielle de prévention et de lutte contre la corruption relative à la transparence en termes de fonctionnement, des procédures à suivre au sein des Ministères, administrations générales , déconcentrées et décentralisées, établissements publics et des société à participation publique (article 6).** La force de cette disposition est d'impliquer tous les secteurs en particulier les Ministères à s'approprier davantage la lutte contre corruption en leur sein.

Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015-2025 (SNLCC)

Depuis 2015, on a mis en place une stratégie nationale de lutte contre la corruption avec une vison de faire Madagascar à l'horizon 2025, **un état de droit, où le développement économique, social et environnemental est libéré de la corruption.** Cette stratégie prévoyait des reformes, des améliorations des cadres législatifs et règlementaires régissant du système de corruption .

❖ Conventions et protocoles au niveau international

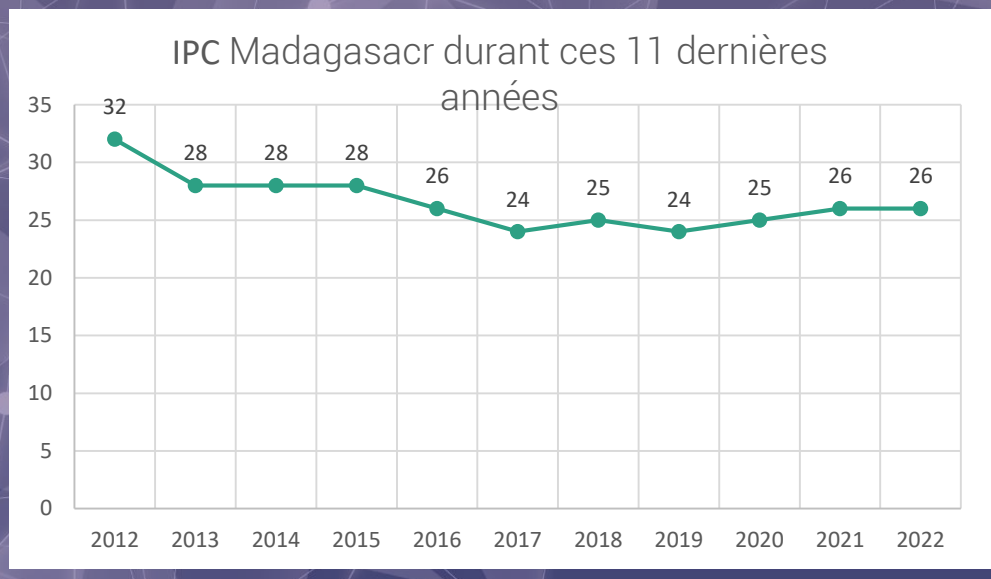
Madagascar a pris plusieurs engagements internationaux en matière de lutte contre la corruption, notamment la ratification et l'adhésion du pays au :

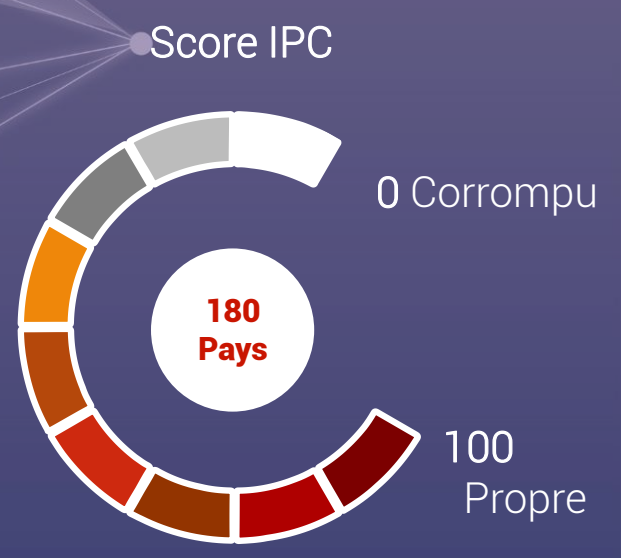


2.2 Indicateurs

Le classement de Madagascar dans les indices de perceptions de corruption (IPC) suggère un problème de corruption généralisé, avec une note de **26** sur **100**, il est classé **142e** sur **180** pays cibles en 2022. Il n'avance pas en terme de points mais a bougé de 5 points au niveau de classement par rapport aux pays cibles (26 points et 147e en 2021)

Madagascar a encore d'énorme progrès à faire en matière de lutte contre la corruption.





Source: Transparency.org

IPC 2022

Madagascar et Iles voisines

Rang	Pays	Score/100
23ème	Seychelles	= 70
50ème	Maurice	↓ 57
142ème	Madagascar	= 26

Comparés avec deux membres des pays de la COI (Seychelles et Maurice), le score de Madagascar (26) reste **le plus faible**, avec Seychelles (70) très avancé (23e), et Maurice (54) qui est au milieu (49e)

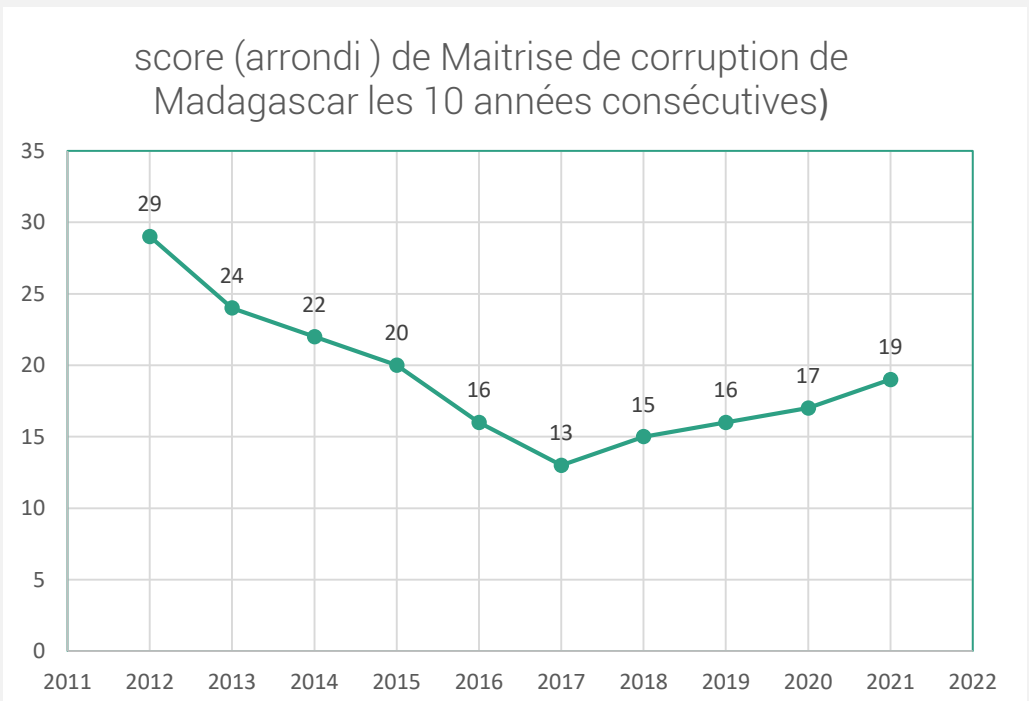
Madagascar, Afrique Subsaharienne et le Reste du Monde (moyenne)

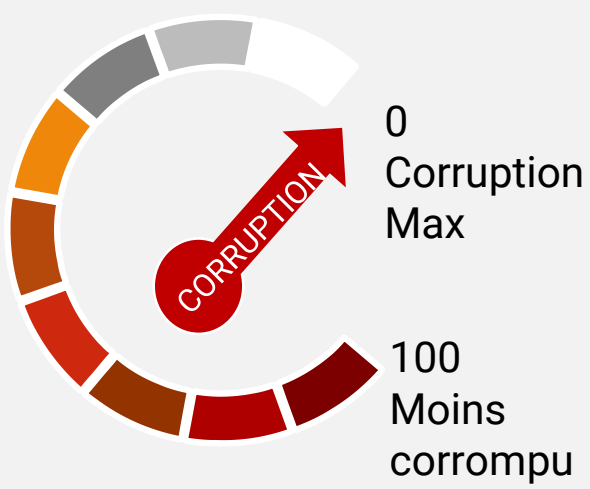
	Score/100
Monde	43
Afrique subsaharienne	32
Madagascar	26

Au niveau mondial, la moyenne de l'IPC est de 43, et 32 pour la région Afrique subsaharienne , ces indicateurs qui lassent encore Madagascar (26) derrière .

Source: Transparency.org

Les indicateurs de gouvernance notamment **l'Indicateur de maitrise de corruption,** de la Banque Mondiale dressent un tableau similaire à celui de l'IPC pendant les 10 années consécutives (2012-2021).

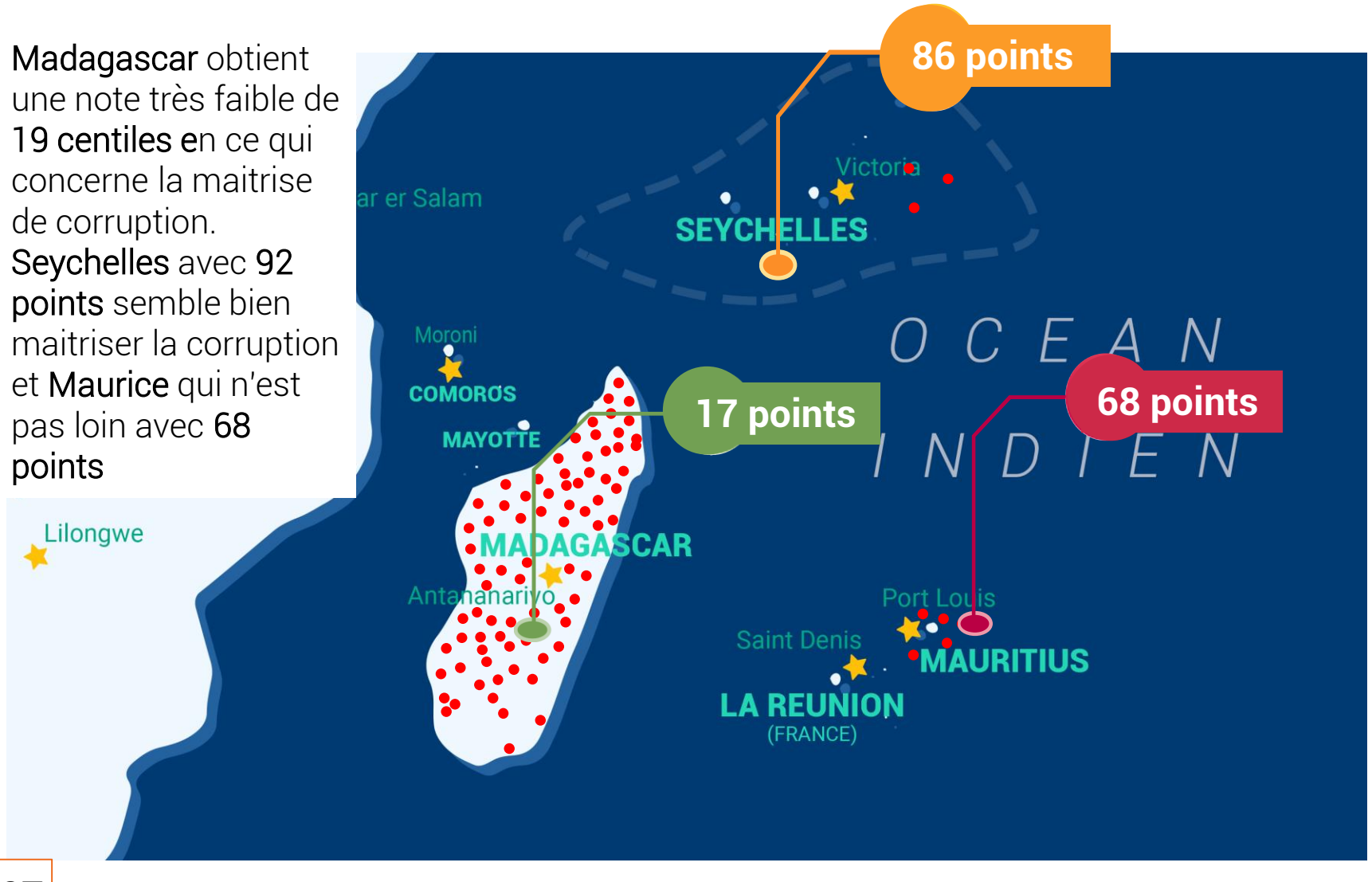




Source: data bank World Bank

En 2021

Madagascar obtient une note très faible de **19 centiles e**n ce qui concerne la maitrise de corruption. **Seychelles** avec **92 points** semble bien maitriser la corruption et **Maurice** qui n'est pas loin avec **68 points**



Source: data bank World Bank

2.3 Système anti-corruption

Selon la loi 2016-020 du 22 aout 2016 sur la lutte contre la corruption, (article 40), cinq institutions sont en charge de la lutte contre la corruption à Madagascar.

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

LE SYSTEME ANTI-CORRUPTION

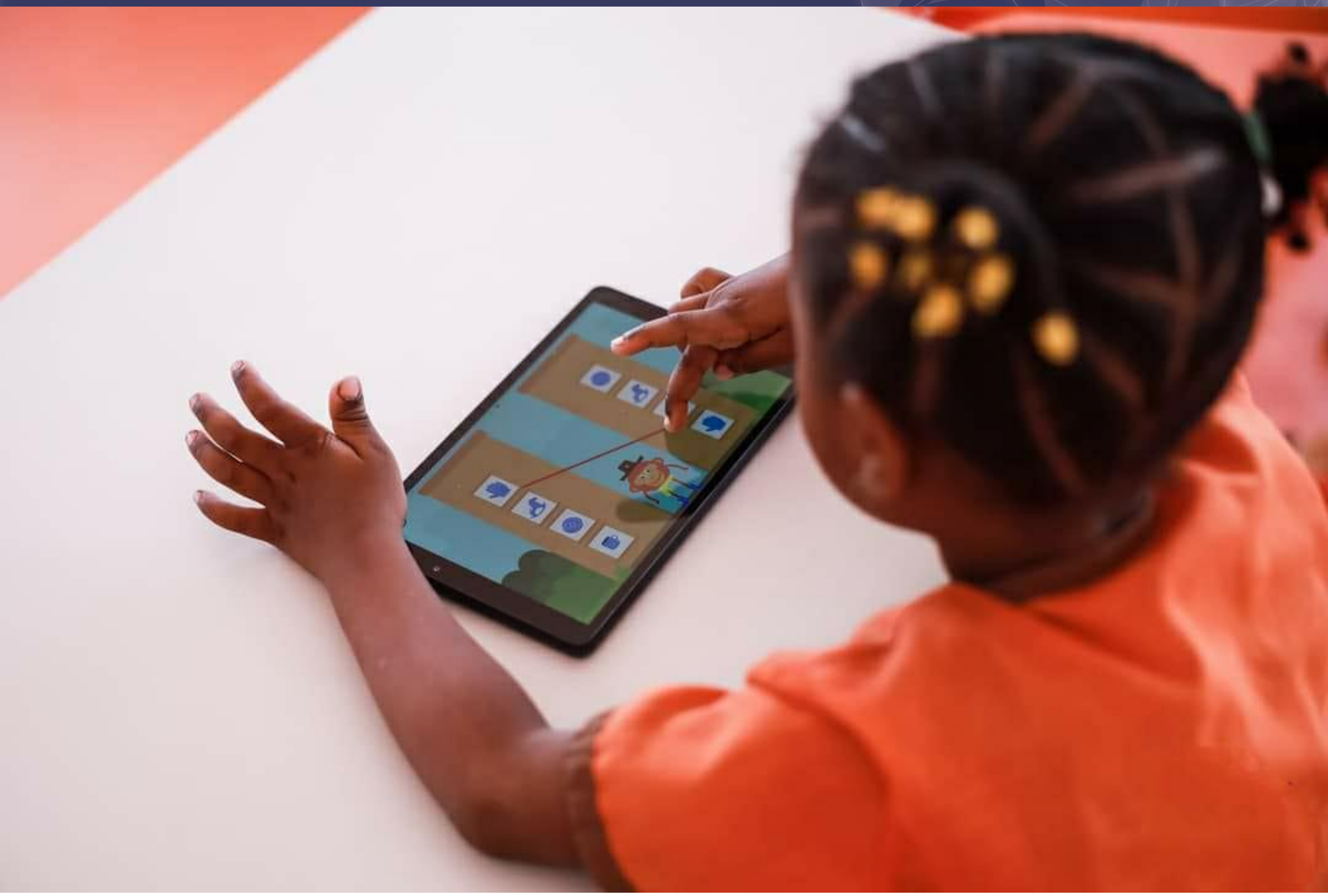
CSI	BIANCO	SAMIFIN	PAC	ARAI
STRATEGIE COORDINATION	EDUCATION PREVENTION INVESTIGATION	RENSEIGNEMENTS INVESTIGATION	POURSUITES REPRESSION	CONFISCATION CONSERVATION
COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE	**BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION**	**SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**	**PÔLES ANTI-CORRUPTION**	**AGENCES DE RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES**
Emettre des conseils et des recommandations sur la lutte contre la corruption; **Coordonner, faire l'évaluation et garantir l'indépendance opérationnelle** du système anti-corruption ; **Développer** le système national d'intégrité (SNI); **Elaborer et mettre en œuvre** la politique nationale de bonne gouvernance.	**Eduquer** les citoyens sur les effets néfastes de la corruption et **inciter** la communauté à lutter contre la corruption ; **Prévenir** la corruption par l'élimination des opportunités dans les secteurs publics et privés ; **Enquêter** sur les faits soupçonnés de corruption.	**Mener** la lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (BC/FT) ; **Recevoir, analyser et disséminer** les renseignements financiers au niveau national et international	**Poursuivre et juger** les infractions de corruption et assimilées, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les infractions financières et économiques d'une certaine gravité et complexité.	**Exécuter** les décisions de gel, saisie ou confiscation des avoirs illicites ; **Procéder** au recouvrement des avoir dans le cadre des détournements des biens et de derniers publics; **Assurer** la conservation et la gestion des biens saisis ainsi que la consignation de leur contre-valeur
www.csi.gov.mg	www.bianco-mg.org	www.samifin.gov.mg	www.dcn-pac.mg	

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, NOUS VAINCRONS LA CORRUPTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU PAYS

CAMPAGNE DE COMMUNICATION SOUTENUE PAR :

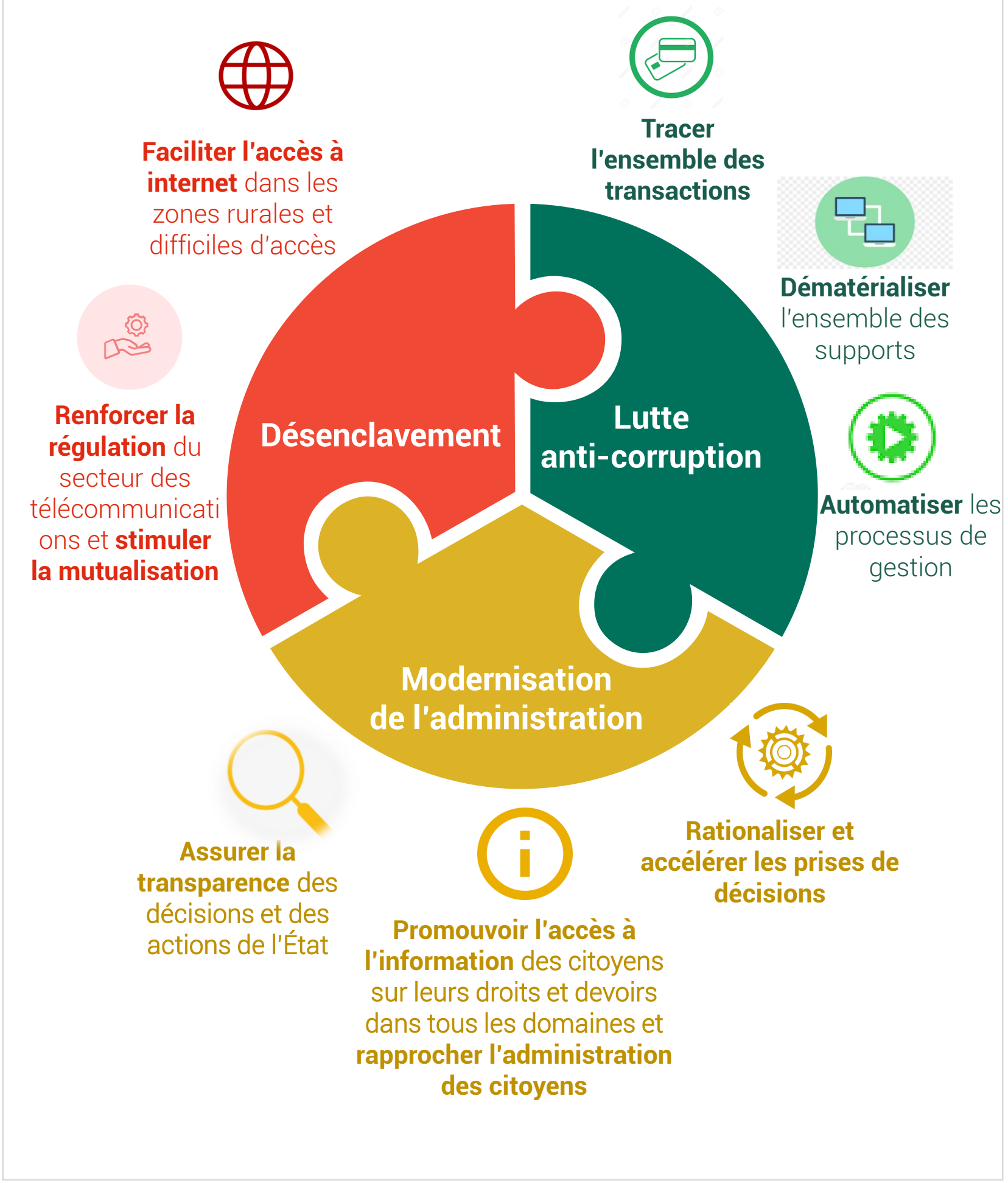
Source: site BIANCO

3. OBJECTIFS STRATEGIQUES



Dans son Plan Stratégique du Numérique 2023-2028 (PSN), MNDPT a mis en exergue 3 principaux objectifs stratégiques. Des orientations autour de lesquelles, il organise ses programmes d'activités notamment en matière de lutte contre la corruption

Les 3 Axes stratégiques du MNDPT



Source: PSN 2023-2028

4. STRUCTURE ANTI-CORRUPTION (STAC) AU SEIN DU MNDPT



4.1 STAC au niveau central

❖ Direction de la Cellule Anti-Corruption (DCAC)

La DCAC joue le rôle de STAC au sein du Ministère. La mission principale est d'assurer la mise en œuvre, la coordination et le suivi-évaluation de la présente politique. Conformément au décret N°2021-857 fixant les attributions du MNDPT ainsi que l'organisation générale de son Ministère, la DCAC, travaillant de concert avec le service de l'audit interne, est chargée de la promotion et du respect de l'intégrité.

Rôles de la DCAC:

- Veiller au respect du cadre législatif et règlementaire en vigueur en matière de lutte anti-corruption au sein du MNDPT et ses OR
- Effectuer des actions pour la promotion de lutte contre la corruption à tous les niveaux de l'administration du Ministère et ses OR
- Travailler de concert avec les entités nationales ou internationales œuvrant dans le cadre de la promotion de l'éthique, de l'intégrité, et de la bonne gouvernance, ainsi que de la lutte contre la corruption
- Prendre toutes les mesures adéquats pour la prévention de la corruption , et déférer en tant que besoins, aux autorités compétentes internes les suspicions de cas de corruption

❖ Service d'audit interne :

il est responsable de :

- Concevoir et mettre en œuvre une charte de l'audit interne du Ministère
- Contrôler les procédures administratives
- Planifier les missions d'audits fonctionnels et organisationnels afin d'instaurer et de maintenir une gestion administrative et financière saine et transparente au sein du Ministère
- Veiller à ce que les intérêts de l'Etat soient toujours respectés et sauvegardés par les différentes structures du Ministère
- S'assurer que le service publique offert par le Ministère soit de qualité respectable et se fasse dans un climat de confiance mutuelle
- Veiller à l'instauration de l'éthique morale et du sens de la responsabilité au sein du personnel du Ministère
- S'assurer que la réglementation et les règles de procédures soient respectées par les différents acteurs au sein du Ministère dans un souci permanent de performance, l'efficacité et dans le respect de la dignité humaine
- Elaborer des notes et rapports destinées à éclairer les décideurs sur une situation problématique et à les orienter sur les mesures adéquates à adopter, suivant le cas après constatation de la faute ou de l'infraction

4.2 STAC au niveau régional

Le MNDPT dispose Six Directions inter-régionales (DIR) dans les provinces, en conformité avec le décret N°2021-857 fixant les attributions du Ministère ainsi que l'organisation générale de son Ministère. Une décision Ministérielle doit être prise pour désigner chaque DIR afin d'assurer le rôle du STAC au niveau inter-régional

En tant que représentant de la STAC, Ils bénéficièrent des formations en matière de lutte anti-corruption. Et, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente politique au sein de la DIR respective, la DCAC les accompagne, et donne des directives générales.



5. PROGRAMMES D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET PRÉVENTION



Les programmes d'activités de la présente politique se reflètent dans les 4 grandes Axes de Développement du PSN (AD). Il met en œuvre des projets, en collaboration avec tous les autres Ministères, mettant en avant la digitalisation comme mesure préventive de lutte contre la corruption au sein de l'administration publique.

AD 1 — Mettre en place un Ecosystème Numérique Résiliente et Pérenne

AD 2 — Développer un portefeuille de e-services de qualité, non couteux et plus transparents

AD 3 — Développer le capital humain : compétence, dimensionnement et motivation

AD 4 — Développer une inclusion numérique et financière performante et adaptée pour tous

P.1 REVUE DU CADRE LEGISLATIF

Ce programme consiste à apporter des clarifications et/ou précisions nécessaires aux dispositions législatives et réglementaires, en vue d'

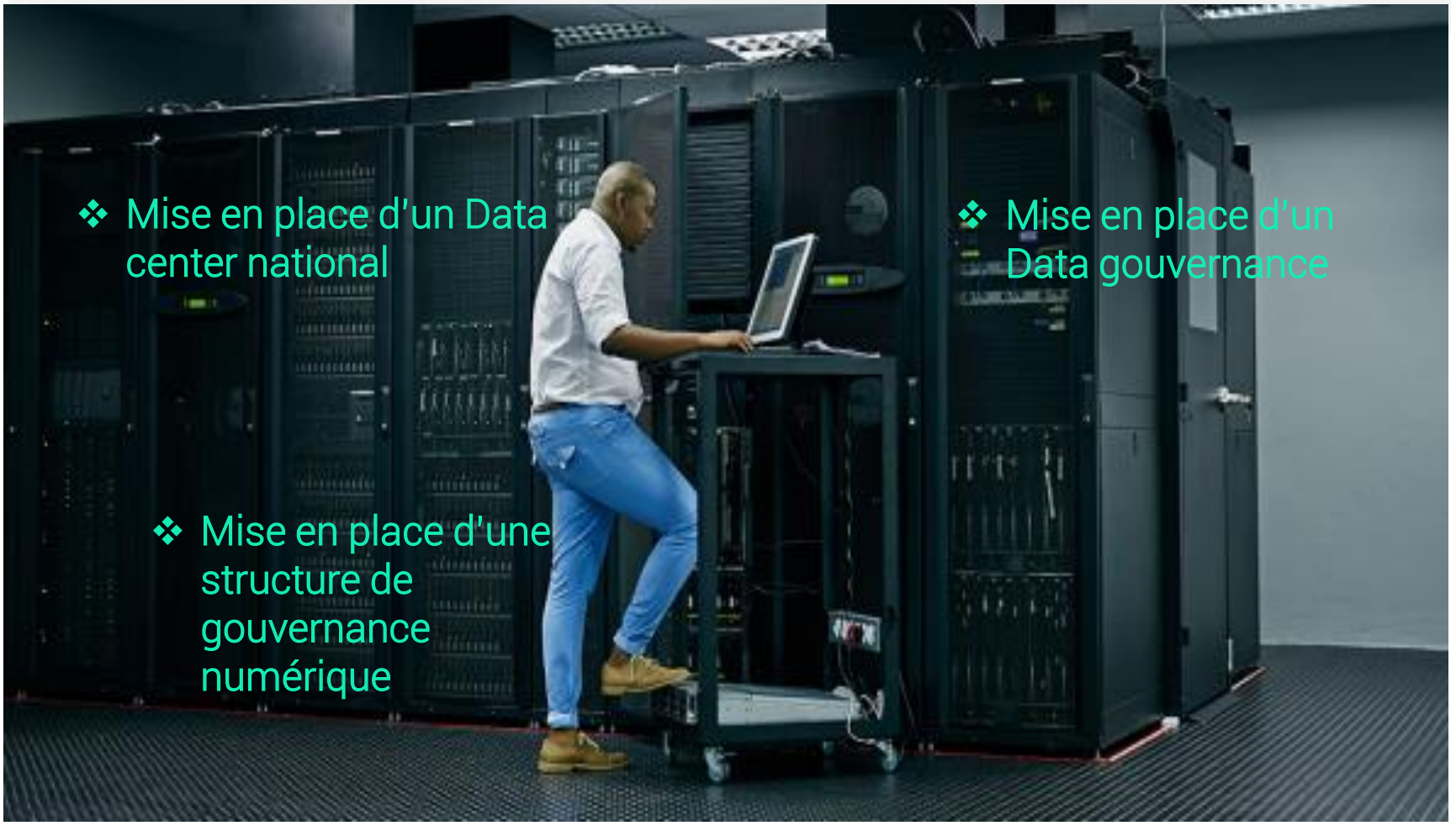


- Améliorer la bonne gouvernance
- Favoriser la libre concurrence sur le marché et la fourniture de services appropriés à des prix abordables
- Répondre à l'évolution rapide du secteur de Télécommunications et TICs,
- Créer un environnement d'investissement incitatif afin que d'autres acteurs de petites, moyennes envergures aient l'opportunité de fournir des services de numériques
- Être conforme aux autres textes de droit Malagasy, à la Politique Générale de l'Etat et aux normes Internationales
- Intégrer les principales innovations apportées par les textes juridiques communautaires en matières de TICs
- Reforme du fond des TICs

P.2 PROMOTION DE L'E -GOUVERNANCE

Ce programme figure parmi les priorités du gouvernement Malagasy dont les objectifs sont les suivant:

- Faciliter la relation entre administration publique
- Transformer à travers le numérique le processus interne des administrations publiques
- Rendre les services publics plus efficaces et performants
- Réduire le risque de corruption



P.3 FORMATION ET SENSIBILISATION DES AGENTS SUR LA LUTTE ANTI-CORRUPTION

Il s'agit de fournir aux agents du MNDPT ainsi que les agents de ses OR des connaissances nécessaires par l'éducation, la sensibilisation et la communication

- Promouvoir la culture de l'intégrité
- Promouvoir la culture de responsabilité
- Promouvoir la culture de la transparence



P.4 FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT AUX TRANSFORMATIONS DIGITALES



Ce projet permet au gouvernement de:

- Réussir la transition digitale
- Contribuer à démocratiser le numérique
- Avoir des ressources humaines et professionnelle en matière de digitalisation

P.5 DIGITALISATION DES PAIEMENTS GOUVERNEMENTAUX

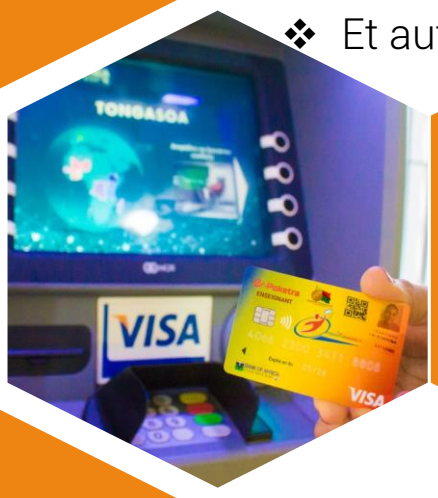
Il s'agit d'une mise en place d'un système de paiement digitalisé à travers la **Carte e-Poketra** par la Paositra Malagasy

Améliorer la qualité de services rendus aux usagers



Moderniser le système de paiements publics

Garantir la traçabilité et la fiabilité des informations de paiements (lutte anti-corruption)



Garantir la sécurisation de fonds publics



Réduire l'opportunité de corruption causé par la manipulation numéraire

Mise en œuvre de paiements:

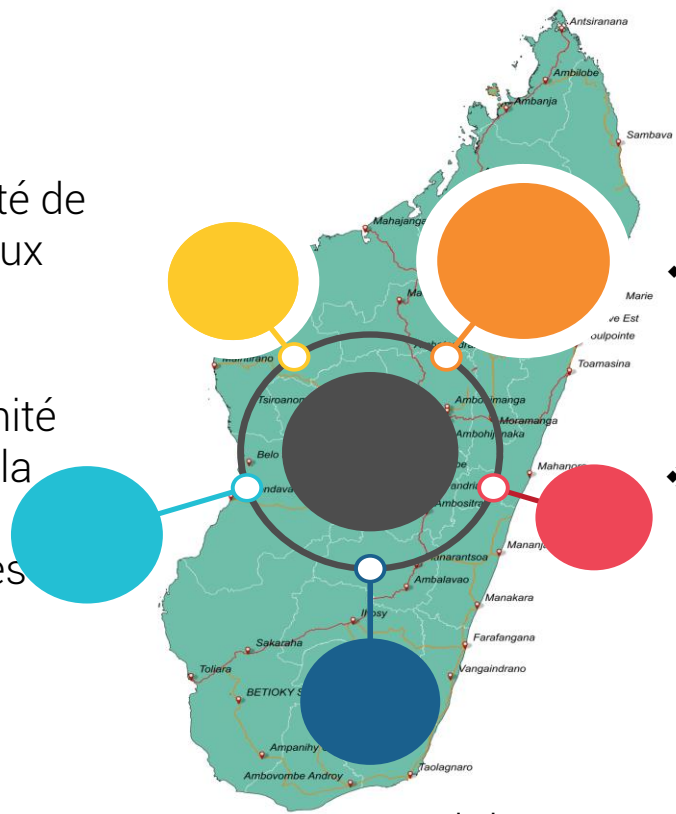
- Bourses des étudiants
- Pension des fonctionnaires retraités
- Salaires des fonctionnaires
- Indemnités de missions des fonctionnaires
- Salaires des enseignants de la FRAM (Fikambananan'ny RAimandreny mpianatra)
- Et autres…



P.6 GUICHET UNIQUE ET PORTAIL UNIQUE

Ces services permettent au gouvernement Malagasy de fournir aux citoyens un accès multi-service à partir d'un seul point .

- ❖ Améliorer la qualité de services rendus aux usagers
- ❖ Réduire l'opportunité de corruption par la réduction de:
  - procédures lourdes
  - perte de temps



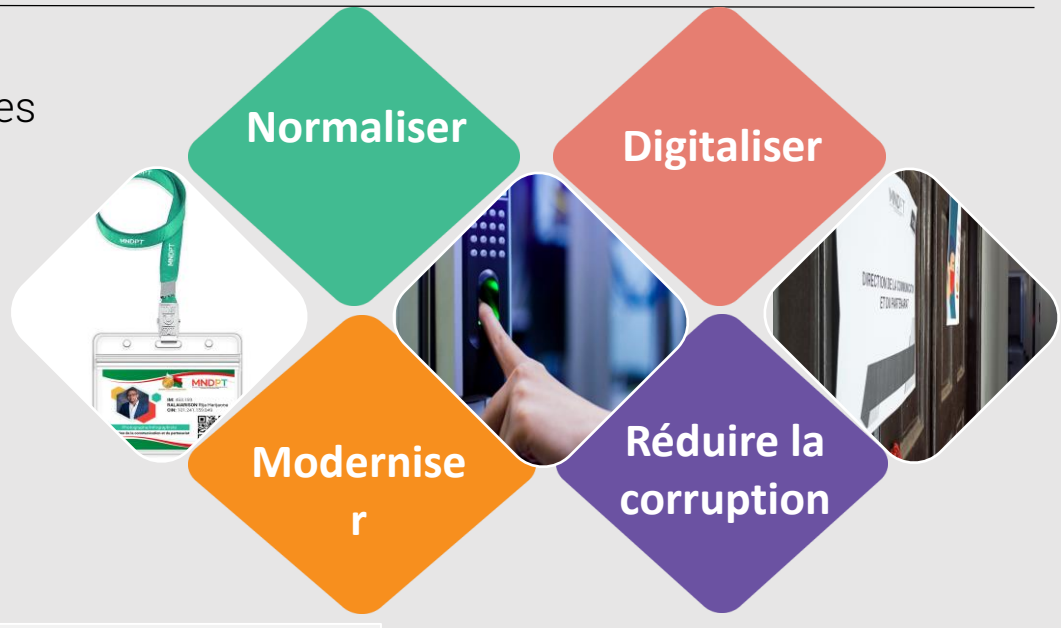
- ❖ Améliorer et faciliter l'accès aux services publics
- ❖ Permettre aux usager d'économiser beaucoup de temps
- ❖ Promouvoir la transparence, l'intégrité, l'efficacité et la performance de l'administration publique





P.7 MISE EN PLACE D'UN STANDARD DE SERVICE

Cette initiative s'inscrit dans les activités principales du gouvernement en matière de lutte contre la corruption en vue d'améliorer la qualité de services publics



- **Mettre en place un système de contrôle et identification (personnels et visiteurs)**
- **Centraliser et dématérialiser toutes les informations (RH et patrimoines)**
- **Mettre en place des plaques d'indications et d'orientations (bâtiments et bureaux)**

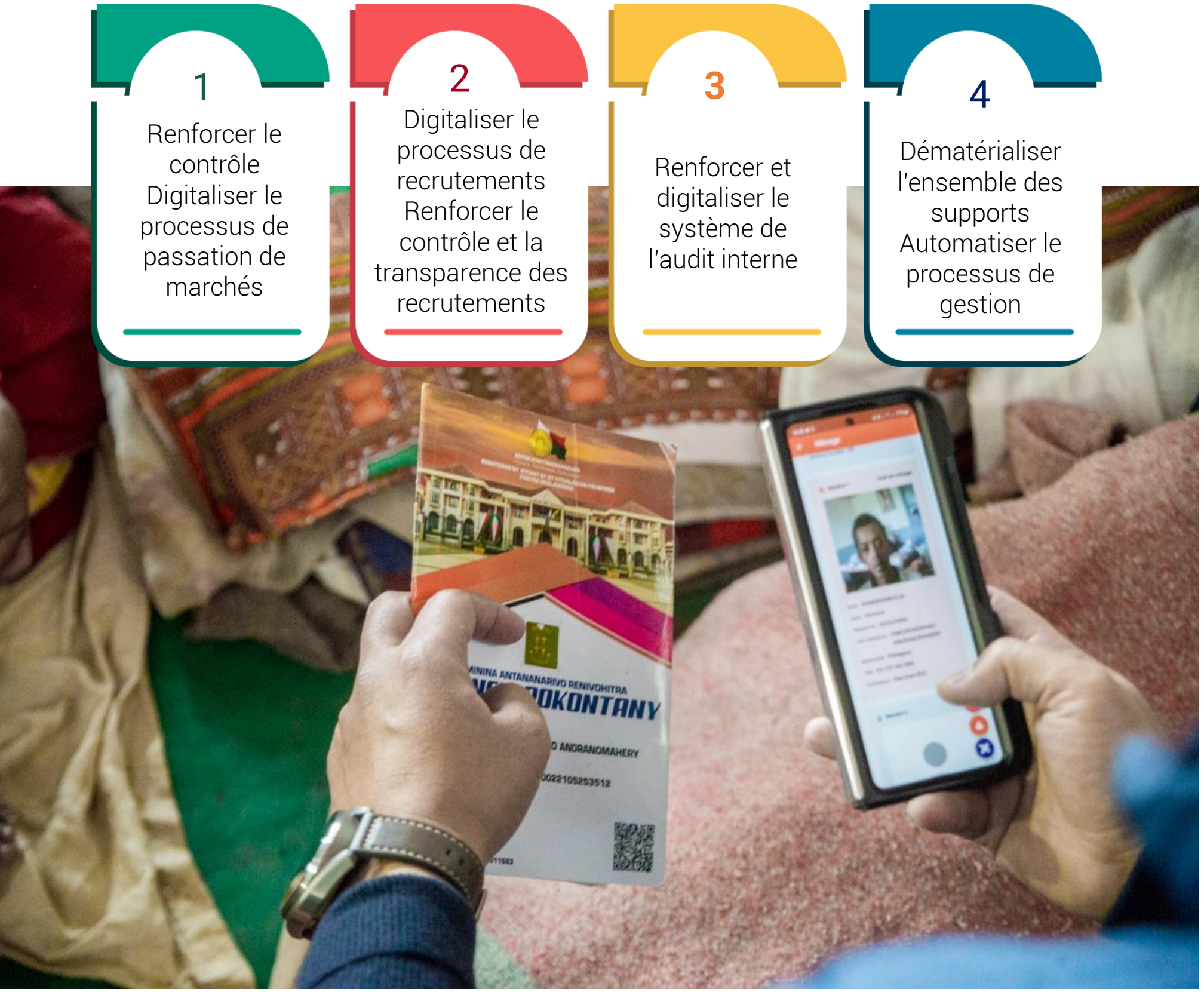
P.8 RENFORCEMENT DU CONTROLE ET DIGITALISATION DU PROCESSUS ADMINISTRATIF

L'objectif de ce programme est de promouvoir :

- l'intégrité,
- la transparence,
- l'efficacité,
- la performance de l'administration.

Il contribue également à réduire l'opportunité de corruption

1. Renforcer le contrôle Digitaliser le processus de passation de marchés
2. Digitaliser le processus de recrutements Renforcer le contrôle et la transparence des recrutements
3. Renforcer et digitaliser le système de l'audit interne
4. Dématérialiser l'ensemble des supports Automatiser le processus de gestion





P.9 MODERNISATION DU RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION MALAGASY

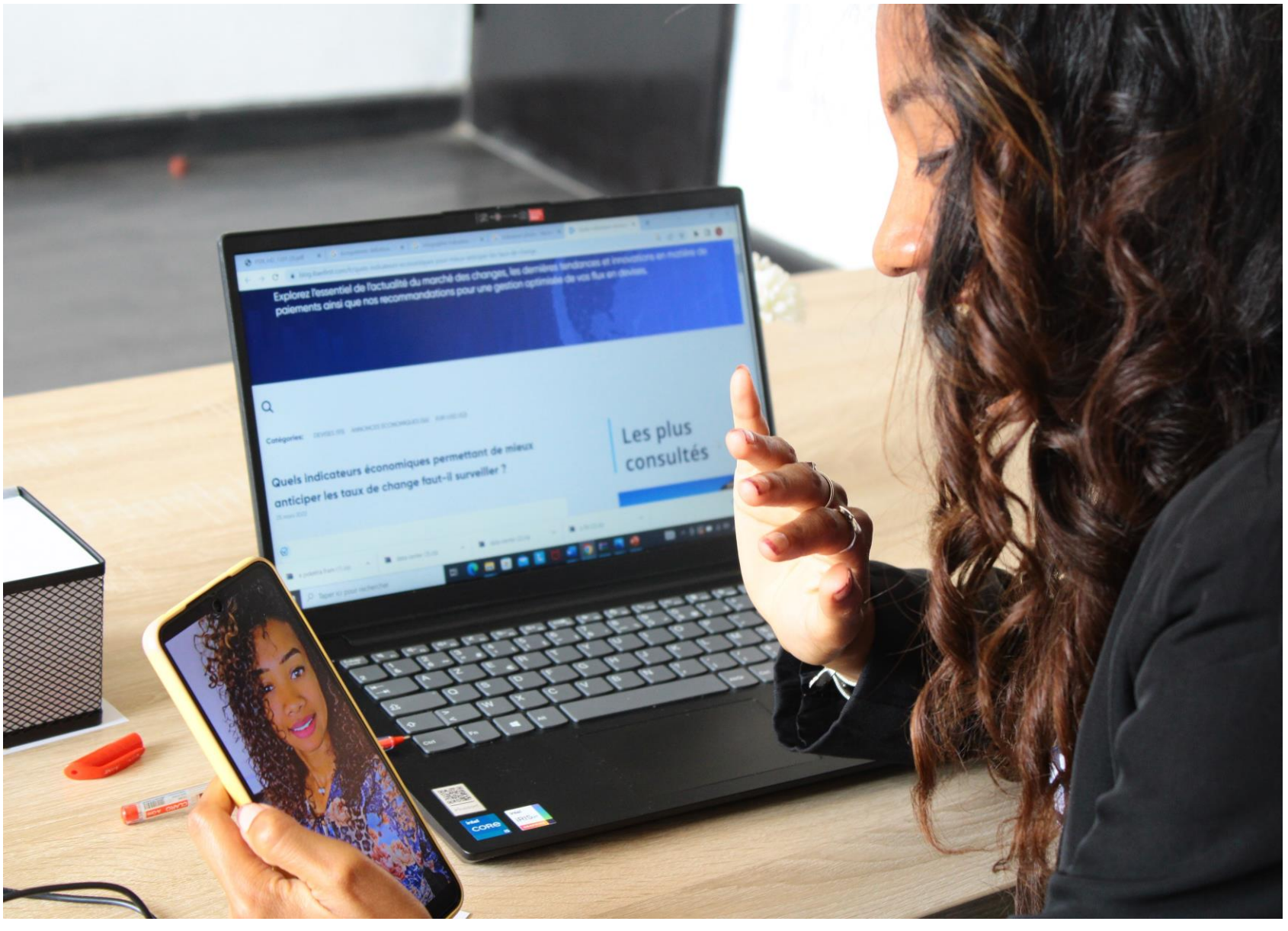
Ce projet consiste à fournir un support technologique autonome, performant et sécurisé pour renforcer l'inclusion numérique dans le secteur de l'Administration publique Malagasy en vue d'une bonne gouvernance et d'une redevabilité accrue envers le citoyen.

- Installation du réseau fibre optique pour connecter les administrations publiques,
- Fourniture des services voix sur IP, d'un service de messagerie interne à l'Administration ,
- Installation plus de 1000 cameras de surveillances et déploiement de réseau eLTE pour renforcer la sécurité publique

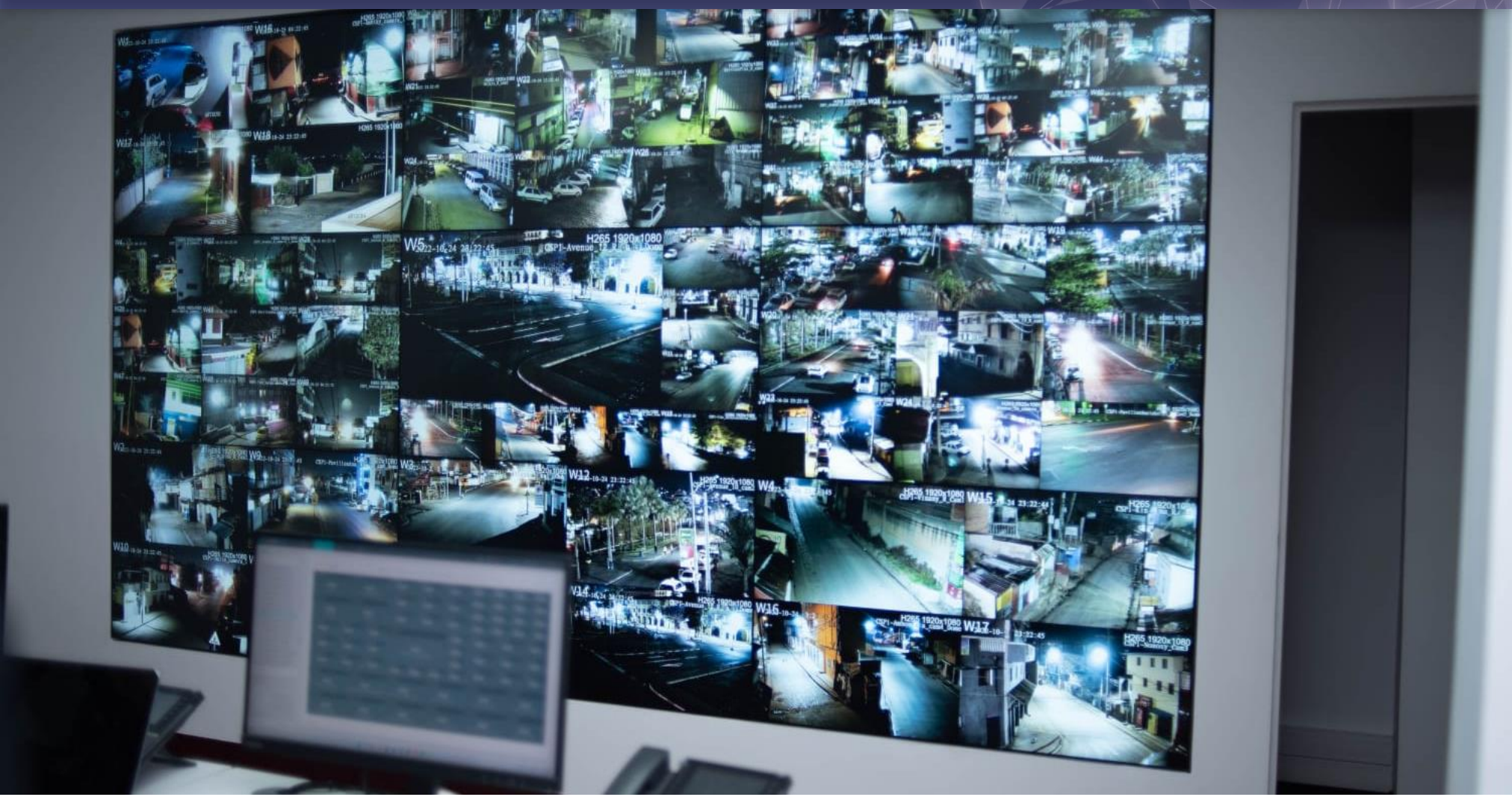
P.10 RELATION AVEC LES AUTRES ENTITES NATIONALES ET INTERNATIONALES

En matière de lutte anti-corruption, les objectifs spécifiques de ce programme sont de:

- Faire le MNDPT un partenaire de confiance auprès des autres entités , en tant que support en matière de digitalisation
- Promouvoir et développer la collaboration intersectorielle
- Suivre les normes et les recommandations nationales et internationales



6. MODALITE DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI- EVALUATION



La mise en œuvre de la présente politique nécessite:

- La volonté et détermination des dirigeants à tous niveaux pour mettre en œuvre les activités déterminées dans la présente politique;
- L'adhésion de tout le personnel du MNDPT ainsi que ses organismes rattachés;
- De soutien politique;
- Des moyens adéquats pour la mise en œuvre de la PILCC(humains, matériels, et financiers).

Le suivi et évaluation de l'application de la PILCC au sein du MNDPT et ses organismes rattachés

La DCAC, en tant que STAC assure le suivi et évaluation de mise en œuvre de la PILCC , elle doit:

- Déterminer des indicateurs pertinents pour le suivi-évaluation et des échelles de progressions;
- Elaborer des notes et rapports périodiques sur l'état de réalisation de la PILCC;
- Maintenir une liaison constante avec les représentants de la STAC régionale et aux OR;
- Effectuer des contrôles périodiques au niveau central et régional pour assurer l'application de la PILCC.

RÉFÉRENCES

- Loi 2016-020 du 22 aout 2016 sur la lutte contre la corruption
- Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015-2025 (SNLCC)
- Plan Stratégique du Numérique 2023-2028
- Décret N°2021-857 fixant les attributions du MNDPT
- https://databank.banquemondiale.org/Worldwide-Governance-Indicators/id/f2d19508
- https://www.transparency.org/en/cpi/2021
- https://www.unodc.org/documents/lpo-brazil/Topics_aids/Publicacoes/corr14_fs_DEVELOPMENT_FR_PRINT.pdf
- https://www.world-psi.org/fr/journee-internationale-de-lutte-contre-la-corruption-9-decembre-rompez-la-chaine-de-la-corruption
- https://bianco-mg.org/cadre-institutionnel-de-la-lutte-contre-la-corruption

MNDPT

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Direction de la Cellule Anti-Corruption

www.mndpt.gov.mg

Place Philibert Tsiranana – BP. 163 Antaninarenina
101 Antananarivo MADAGASCAR